

MOUVEMENT SOCIAL...

PARIS. Samedi dernier, a eu lieu la remise aux Invalides du drapeau du 200^{ème} régiment de marche qui a tant souffert de l'expédition de Madagascar. «*Cérémonie émouvante*», rapportent les journaux gobeurs.

Au cours de l'«*imposante*» mascarade, le général Saint-Germain, commandant de la place de Paris, a prononcé une pathétique apostrophe à la loque tricolore, dont les deux phrases suivantes méritent d'être propagées:

«Ton histoire n'a pas été longue, mais elle a été brillante. Ceux de nos camarades qui ont eu l'honneur de te suivre dans ta marche victorieuse, ont su montrer au monde entier ce dont est capable le soldat français, guidé par l'amour de la patrie. Grâce à leurs brillantes qualités militaires, grâce à leur esprit d'abnégation et de sacrifice, malgré les difficultés de toute nature, malgré les intempéries d'un climat meurtrier, tu as pu flotter triomphant sur les murs de la capitale d'une île immense, soumise par une poignée de héros».

Un peu de pudeur, général! Le souvenir des 15.000 familles plongées dans le deuil par cette campagne, d'après vous, si brillante, imposait quelque réserve à la boursofflure de votre patriotique éloquence.

On évite de parler de corde dans la maison d'un pendu et de vanter l'esprit d'abnégation et de sacrifice de malheureux que l'incurie de vos pareils a décimés.

C'est affaire de tact; de l'hébreu, sans doute, pour vous, sacrongnieugnieu!

CARMAUX. Bien que l'idée de la «*Verrerie ouvrière*» ait prévalu sur celle de la «*Verrerie aux verriers*», un nouveau conflit vient de s'élever sur l'emplacement de l'usine, entre les verriers et les mineurs de Carmaux. Les premiers, pour éviter la concurrence de la verrerie de Rességuier, voudraient l'installer à Albi, les autres à Carmaux même. Les délégués de chacune de ces deux corporations n'ayant pu parvenir à trancher le différend, en ont appelé à un tribunal arbitral composé, on ne sait trop pourquoi, de députés dont la compétence en cette matière me paraît très problématique. Une première entrevue n'a pas abouti et l'affaire reste pendante.

Naturellement, les adversaires du socialisme triomphent et prétendent tirer de ce dissentiment un argument irrésistible contre l'harmonie qui résulterait de l'établissement du communisme. Ils ne voient pas, ces myopes d'esprit, que ce conflit a pour cause une question d'intérêt capitaliste. Dans une société d'où serait banni le capital et où la production aurait pour but non la réalisation de bénéfices, mais la satisfaction des besoins de la consommation, verriers et mineurs ne consulteraient pour l'emplacement de la verrerie que la seule commodité de la production et cet antagonisme d'intérêts ne saurait se produire.

Ce dissentiment n'est-il pas, au contraire, un argument saisissant contre l'impraticabilité des réformes partielles, toujours condamnées à l'avortement parce qu'elles devront compter avec l'état de choses existant, et ne prouve-t-il pas qu'une modification fondamentale des conditions économiques est la seule solution possible qui, par la suppression du capitalisme, favorisera l'esprit d'entente entre les producteurs par l'identification de leurs intérêts?

DIJON. Le vendredi 27 décembre, le nommé Barré comparaissait devant le tribunal correctionnel de Dijon pour avoir coupé et emporté chez lui une brassée de bois mort. Cette grave atteinte à la propriété a été punie de deux francs d'amende et de quinze centimes de restitution. On ne dira pas que c'est nous qui ridiculisons la magistrature.

Le *Rappel des Travailleurs*, de Dijon, signale la détresse dans laquelle se trouvent la femme et les cinq enfants du malheureux Monod, condamné, comme on sait, à cinq ans de travaux forcés et à la relégation pour avoir formé, à lui tout seul, «*une association de malfaiteurs*», et que l'amnistie de janvier 1895 s'est gardée de libérer.

Nous faisons appel à la solidarité des camarades.

GRENOBLE. Il est question de fonder à Grenoble une mégisserie ouvrière, analogue à la verrerie ouvrière qui s'organise actuellement à Carmaux. Les statuts ont été élaborés, un appel va être fait aux mégisiers de France pour réunir un capital de vingt mille francs nécessaire à la fondation de la mégisserie.

André GIRARD.
